

ecb

éco chaleur
de brest

LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE BREST



Le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) de Brest fournit une énergie pour le chauffage des bâtiments et pour la production d'eau chaude sanitaire.

LA PRODUCTION DE LA CHALEUR

- À 75% par l'usine de valorisation énergétique des déchets du Spernot (125 000 tonnes par an d'ordures ménagères)
- À 15% par la chaufferie biomasse du Spernot (15 000 tonnes par an de bois énergie collecté dans un rayon de 90 km)
- À 10% par 5 chaufferies gaz d'appoint et de secours



LE TRANSPORT DE LA CHALEUR

La chaleur est transportée par un réseau constitué de presque 50 km de double-canalisation enterrées et organisées en 4 branches :

- Bellevue - Cavale Blanche
- Kérichen - Pontanezen
- UBO - Centre-ville - Le Guelmeur
- Capucins - Base navale - Valy Hir - Kerourien



150 000 MWh de chaleur, soit l'équivalent de la consommation de 25 000 logements, sont distribués aux abonnés du réseau au niveau de 200 points de livraison appelés sous-stations.

LA RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION



Logements publics
22%



Enseignement
22%



Santé
20%



Logements privés
19%



Base navale, bureaux,
piscines et divers
17%

POURQUOI DEVENIR CLIENT ?

1 Une solution sûre et fiable

- Moins de risque : pas de chaudière dans votre bâtiment
- Plus de fiabilité : une production sécurisée, une astreinte 24h/24 et 7j/7, des chaudières mobiles de secours.

3 Une solution compétitive

- Prix de la chaleur stable, peu sensible aux évolutions du prix des énergies fossiles
- Fiscalité réduite (TVA et Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel)
- Parmi les moins chers des réseaux de chaleur de France.

2 Une solution durable

- Labellisée « écoréseau de chaleur »
- 90% de chaleur renouvelable et de récupération
- Moins de 50 g/kWh de CO₂ émis (facteurs d'émission des énergies fossiles > 200 g/kWh).

4 Une solution attachée au territoire

- Valorisation de ressources locales
- Gouvernance de proximité
- Encouragée par les politiques publiques.



QUI SOMMES-NOUS ?

Brest Métropole organise et porte la politique énergétique du territoire, en application du Plan Climat-Energie Territorial et de son agenda 21. Elle exerce la compétence relative aux réseaux d'énergie ainsi que celle relative au traitement des déchets ménagers.

Sotraval est le gestionnaire des installations de traitement des déchets et des outils de production énergétique situés sur le site du Spornot, à savoir, l'unité de valorisation énergétique de déchets (UVED) et la chaudière biomasse alimentant le réseau de chaleur de Brest.

Éco Chaleur de Brest (ECB) est une entreprise locale, filiale de Dalkia groupe EDF et de Sotraval. Elle assure l'exploitation opérationnelle de l'UVED, de la chaudière biomasse et du réseau de chaleur de Brest. En partenariat avec Brest Métropole et Sotraval, ECB participe activement à la qualité environnementale et énergétique du territoire en produisant et en distribuant, sous forme de chaleur, une énergie compétitive et écologique au service du bien être des habitants et de la métropole.

COMMENT DEVENIR CLIENT ?

Se raccorder

- Être situé à proximité du réseau de chaleur ou des projets d'extensions.
- Travaux minimum : installation d'un échangeur de chaleur, d'un compteur d'énergie et de canalisations reliant l'échangeur au réseau de chaleur.

S'abonner

- Un contrat d'abonnement (fourniture de chaleur) établi selon le profil de consommation.
- Des tarifs de la chaleur fixés par le contrat de délégation conclu entre Brest Métropole (Autorité compétente) et Eco Chaleur de Brest (Délégataire/Exploitant).



L'énergie est notre avenir, économisons-là !